

LES FONDAMENTAUX DE LA VISITE CONSEIL

C0254

le +

Après la formation, révisez les essentiels avec votre module elearning  (détail p. 20)



PUBLIC

Personnel chargé de préparer et de mener les visites conseils.



OBJECTIFS

- › définir l'usage qui est fait des logements
- › tester certains équipements "en situation"
 - › établir le constat des travaux dont le locataire est responsable
 - › conseiller techniquement le locataire et obtenir son engagement pour la réalisation des travaux
- › faire remonter les informations techniques concernant le logement et sa relocation.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Ce stage repose sur des apports théoriques, des échanges de savoir-faire et des retours d'expérience du formateur.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

La visite conseil ou le pré-état des lieux n'ont aucun caractère obligatoire. Ils permettent cependant de dénouer les liens contractuels dans les meilleures conditions en préparant l'état des lieux de sortie par l'information du locataire sur les travaux à sa charge et les conditions techniques de leurs réalisations. Cette démarche permettra au locataire de partir satisfait en récupérant son dépôt de garantie et à l'organisme une diminution du coût et des délais de remise en état des logements.

CONTENU

Enjeux juridiques

- › informer le locataire sur ses obligations et responsabilités

Enjeux relationnels et commerciaux

- › désamorcer les éventuels conflits avant l'état des lieux de sortie
- › responsabiliser le locataire en le faisant participer au diagnostic des désordres
- › informer le locataire sur l'état attendu du logement lors de sa restitution
- › conseiller le locataire pour la réalisation ou la non-réalisation des travaux
- › conseiller le locataire sur les démarches à effectuer avant son déménagement

Enjeux techniques et financiers

- › gérer le mieux possible les travaux de remise en état du logement et de sa relocation

- › réduire le délai d'immobilisation du logement, en ayant appréhendé suffisamment tôt les travaux à réaliser
- › réparer et gagner du temps à l'état des lieux de sortie

La négociation lors de la visite conseil

- › la visite conseil, un moment de négociation qui limite les risques de conflit lors de l'état des lieux de sortie
- › proposer une stratégie d'alliance pour la résolution des désordres constatés
- › les conseils et les appuis techniques à apporter au locataire
- › apprécier par l'écoute, le questionnement, le repérage des travaux et les capacités du locataire à mobiliser des moyens pour les effectuer dans les règles de l'art.

ANIMATION

Guy PERETTI ou Marie-Frédérique BLANC, Consultants spécialisés en gestion locative et état des lieux.

DATES CLASSE VIRTUELLE

10 juin 2024
25 novembre 2024

PRIX NET : 730 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Véronique ROUCHOSSÉ - 06 60 98 55 46. veronique.rouchosse@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr